

PLAN LOCAL D'URBANISME

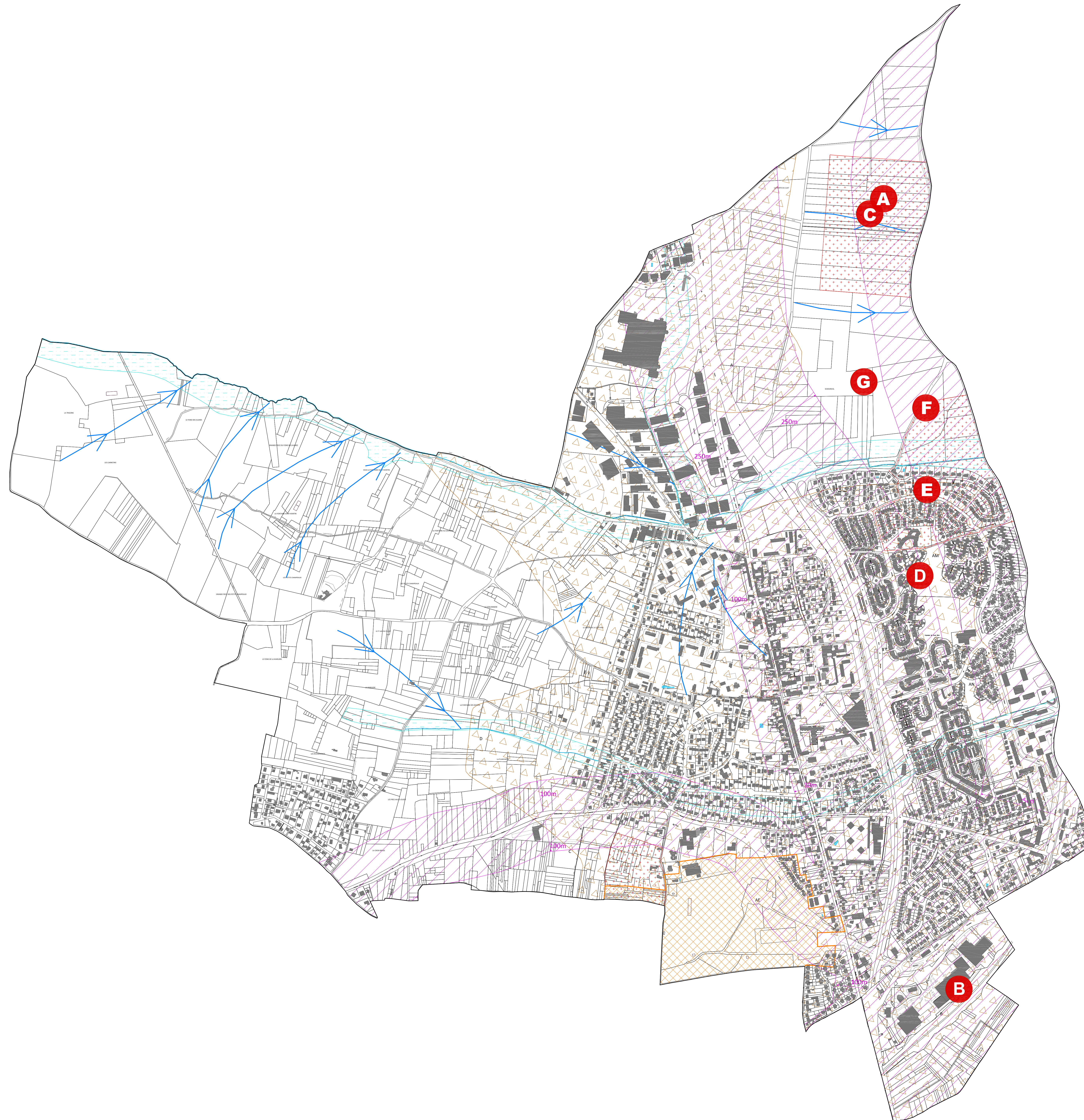
APPROBATION

Pièce n° **5.2.5**
**DOCUMENT GRAPHIQUE
COMPLEMENTAIRE**

1/5 000 ème

Vu pour être annexé à la délibération du :

Agence Karine Ruelland architecte urbaniste



Site archéologique reconnu (source : CG 95)

Zone de sensibilité archéologique

Alluvions tourbeuses compressibles

PPR carrières souterraines abandonnées

Risques de mouvement de terrain liés au gypse

Axe de ruissellement temporaire lors d'orages

L'ensemble du territoire communal est soumis au risque d'exposition au plomb (arrêté préfectoral du 22 décembre 2000)

Limite de secteur affecté par le bruit des infrastructures de transport terrestres

